

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles du Palais fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Il y a 10 ans, la Suisse adhérait à l'ONU

En 2002, la Suisse est devenue le 190e pays membre de l'ONU. Elle est le seul pays à avoir soumis son adhésion à une votation populaire.

La Suisse et l'ONU incarnent les mêmes valeurs et visent les mêmes objectifs: promotion de la paix, affirmation des Droits de l'homme, soutien au développement durable et aide humanitaire aux victimes des guerres et des catastrophes naturelles. Le fait d'être validée par le système de démocratie directe mais aussi de bénéficier d'un parfait consensus sur les valeurs donnent à l'adhésion de la Suisse à l'ONU une grande légitimité. Début septembre, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est rendu à Berne pour célébrer ce dixième anniversaire; il a d'ailleurs remercié la Suisse de son

engagement lors d'un discours prononcé devant les Chambres réunies.

Comptant 193 pays membres, l'ONU est l'organisation internationale la plus importante. Si les Nations Unies peinent souvent à prendre des décisions rapides et à parvenir à un accord entre les différents pays, la communauté internationale ne peut faire l'impasse sur les mécanismes d'échange, de coordination et de décision, dans un monde de plus en plus interconnecté. En clair, si l'ONU n'existe pas, il faudrait l'inventer. Ou comme le formulait l'ancien secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld: «L'ONU n'a pas créé le paradis, mais elle a évité l'enfer.»

La Suisse, reconnue par la communauté internationale comme partenaire solidaire, sûre d'elle mais aussi capable d'initiatives, a imposé ces dernières années son style alliant convictions profondes et idées novatrices. Souvent, elle sait jeter des ponts entre les principaux blocs régionaux au cours des négociations. Re-

levons notamment que le Conseil des Droits de l'homme à Genève et l'organe de médiation dans le cadre de la politique de sanctions de l'ONU ont été mis sur pied principalement sous l'impulsion de la Suisse. Par ailleurs, qui n'a en mémoire la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU en 2011, assurée magistralement par l'ancien conseiller fédéral Joseph Deiss? La Suisse est reconnue pour son engagement en faveur d'une dimension plus démocratique dans l'organisation du Conseil de sécurité et d'une limitation du droit de veto en cas d'atteinte grave aux Droits de l'homme. Pour 2023/2024, la Suisse vise un siège au sein du Conseil de sécurité, l'organe le plus puissant des Nations Unies.

Nouveau: Itineris

Lorsqu'ils voyagent, les Suisseuses et Suisses peuvent s'inscrire sur une nouvelle plate-forme en ligne, ce qui permet de les contacter rapidement en cas d'urgence ou de crise. Ce service est offert indépendamment du lieu de résidence.

Depuis juin 2012 et dans le cadre de l'amélioration constante des ses prestations, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) met à la disposition des voyageurs suisses et de leurs proches une plate-forme électronique : « Itineris » (www.eda.admin.ch/itineris). Destinée aux personnes séjournant à l'étranger pour de courtes durées (touristes, hommes d'affaires et autres compatriotes en déplacement temporaire), « Itineris » permet au DFAE de localiser et de contacter les voyageurs qui y ont enregistré leurs données. Ceci peut s'avérer utile au cas où une crise inattendue survenait dans le pays dans lequel des citoyen(ne)s suisses se trouvent temporairement.

L'inscription sur « Itineris » est facultative. Toutes les données qui y figurent sont traitées de manière confidentielle et ne seront utilisées qu'en cas d'urgence. En s'enregistrant avec un mot de passe, le voyageur déclare consentir à ce que le DFAE utilise ses informations dans le cadre des tâches qui lui incombent en cas de crise. Les données enregistrées sont automatiquement effacées 30 jours après le retour du voyageur à son lieu de domicile. Le dossier électronique contenant les données de base – nom, prénom et adresse e-mail – reste toutefois disponible pendant 2 ans, afin de permettre au voyageur d'enregistrer d'autres déplacements

LA SUISSE MEMBRE DE L'ONU, EN CHIFFRES

Avec une participation au budget de l'ONU de 1,13% (contributions obligatoires), la Suisse est le 16^e plus grand contributeur de l'organisation. En 2010, la contribution obligatoire de base de la Suisse se montait à 147,4 millions de francs (2011: 130,4 millions); elle comprenait notamment les contributions aux missions de paix et aux tribunaux pénaux internationaux mis en place pour punir les crimes de guerre. A ces contributions s'ajoutent d'autres financements obligatoires de fonds multilatéraux ou organisations spéciales telles que l'OMS, le FAO et l'OIT mais aussi des contributions libres (par exemple en faveur de l'aide alimentaire). Avant son adhésion à l'ONU, la Suisse versait déjà des contributions à hauteur de 500 millions de francs au système onusien.

Dans le cadre des missions de paix de l'ONU (Liban, RDC, Burundi, Sud-Soudan), la Suisse détache 25 militaires et policiers, figurant ainsi au 99^e rang des pays donateurs. Dans le cadre d'autres interventions pour la paix, plus de 230 militaires suisses supplémentaires sont mobilisés (Kosovo, Bosnie, Corée). Plus de 1500 Suisses travaillent pour les Nations Unies, dont près de 70 à des postes de direction.

Genève est, après New York, le siège principal des Nations Unies. Elle accueille 242 missions, représentations et délégations permanentes, 33 organisations internationales, dont sept organisations spéciales de l'ONU et 250 organisations internationales non gouvernementales. Concernant le nombre de conférences et de réunions internationales, Genève se place avant New York, avec 2700 réunions en moyenne par an.

BROCHURE «ABC SUISSE ONU»

A l'occasion du 10^e anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'ONU, le DFAE a publié une brochure intitulée «ABC Suisse ONU». Cette publication explique la manière dont la Suisse s'engage dans l'organisation mondiale, ses objectifs mais aussi ses domaines d'action.

Pour plus d'informations ou de documentation, vous pouvez consulter le dossier internet «Dixième anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'ONU» à l'adresse www.eda.admin.ch.

Pour commander la brochure «ABC Suisse ONU», veuillez vous adresser à: Information DFAE, tél. +41 (0)31 322 31 53, e-mail: publikationen@eda.admin.ch



itineris

Online-Registrierung für Schweizerinnen und Schweizer auf Auslandreisen
Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger
Registrazioni online per Svizzeri in viaggio all'estero
Online registration for Swiss citizens travelling abroad

durant ce laps de temps sans devoir tout recommencer dès le début.

Il est important de préciser que cette inscription en ligne ne dispense aucunement l'utilisateur d'«Itinéris» de bien préparer son voyage, entre autres de consulter les conseils aux voyageurs publiés par le DFAE sur son site internet (www.eda.admin.ch/eda/fr/home/travad.html), à savoir les rubriques d'ordre général, les recommandations sur les mesures à prendre avant le départ et concernant le séjour dans le pays choisi. D'autre part, il est toujours utile de conclure une assurance voyage complète prenant en charge, à certaines conditions, les frais d'annulation ou de modification du voyage et offrant une couverture en cas de vol (argent, documents d'identité), d'accident, etc. Les prestations fournies sont énumérées dans les contrats d'assurance individuels.

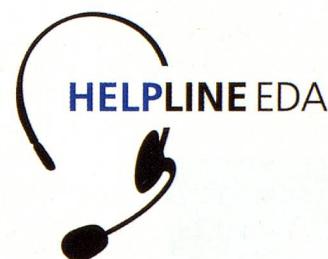
Si vous avez l'intention de vous établir à long terme, ou pour plus longtemps qu'une année à l'étranger, vous devrez toujours prendre contact avec la représentation suisse compétente dans votre nouveau pays de résidence afin de vous y immatriculer comme Suisse de l'étranger.

Information importante

La Direction consulaire du DFAE souhaite attirer l'attention de tous les Suisses de l'étranger sur le fait que la durée de validité des passeports suisses délivrés en 2003 expira l'année prochaine (2013). Pensez à faire

renouveler à temps votre passeport suisse auprès de la représentation suisse (ambassade ou consulat général) dont vous dépendez. La saisie biométrique obligatoire peut s'effectuer auprès de toute représentation équipée en conséquence, ou tout bureau des passeports en Suisse dans un délai de six mois suivant la demande de renouvellement de passeport.

d'appli pour iPad) à tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une ambassade ou d'un consulat général.



Remarques

N'oubliez pas de communiquer à l'ambassade ou au consulat général dont vous dépendez votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable actuels.

Inscrivez-vous sur www.swissabroad.ch pour ne manquer aucun message («Revue Suisse», newsletter, etc.). Vous pouvez à tout moment lire ou imprimer le numéro actuel de la «Revue Suisse» ainsi que les numéros précédents en cliquant sur le lien vers la Revue sur les sites web des représentations suisses à l'étranger ou directement sur www.revue.ch. La «Revue Suisse» est envoyée gratuitement par courrier ou par voie électronique (via e-mail ou sous forme

Téléphone depuis la Suisse: 0800 24-7-365
Téléphone depuis l'étranger: +41 800 24-7-365
E-mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: helpline-edo

ÉLECTIONS ET VOTATIONS

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre au vote le 3 mars 2013 les projets suivants:

- Arrêté fédéral du 15 juin 2012 sur la politique familiale;
- Initiative populaire du 26 février 2008 «contre les rémunérations abusives»;
- Modification du 15 juin 2012 de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire.

Dates des prochaines votations: 9 juin 2013 – 22 septembre 2013 – 24 novembre 2013.

INITIATIVES POPULAIRES

Entre la parution du dernier numéro de la «Revue Suisse» et la clôture de la rédaction du présent numéro, les initiatives populaires suivantes ont vu le jour (délai pour la collecte de signatures entre parenthèses):

- Pour un financement raisonnable des dépenses de santé (28.02.2014)
- Pour un approvisionnement en électricité sûr et économique (initiative efficacité électrique) (28.02.2014)
- Pas de spéculation sur les denrées alimentaires (25.03.2014)

La liste complète est disponible sur le site web de la Chancellerie fédérale www.bk.admin.ch, à la rubrique Actualités / Élections et votations / Initiatives en suspens.

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE:
JEAN-FRANÇOIS LICHTENSTERN, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER
BÜNDENSGASSE 32, CH-3003 BERNE
TÉLÉPHONE: +41 800 24-7-365
WWW.EDA.ADMIN.CH / E-MAIL: HELPLINE@EDA.ADMIN.CH

Publicité

Dans plus de trente pays, Terre des hommes construit un avenir meilleur pour les enfants démunis. 85% des dons sont affectés directement à nos programmes.

Votre testament en faveur de l'enfance contribue à l'engagement de Terre des hommes. Commandez notre documentation gratuite sur les successions.

Votre partenaire: Vincent Maunoury

- par téléphone au 058 611 07 86
- par e-mail: vmu@tdh.ch
- sur internet: tdh.ch/donate/legacy

Terre des hommes Aide à l'enfance

Terre des hommes • Montchoisi 15, CH - 1006 Lausanne • www.tdh.ch

swissworld.org
Your Gateway to Switzerland

